

OBJECTIFS

Former du personnel qualifié et répondre aux sollicitations des entreprises qui fabriquent ou qui installent des ouvrages à base d'aluminium, verre ou produits de synthèses

CONDITIONS DE FORMATION

DUREE : sur un ou deux ans (nombre d'heures selon positionnement)

RYTHME DE LA FORMATION : Formation organisée par périodes bloquées de trois semaines consécutives en centre (35h/semaine)

DEBUT DE LA FORMATION : Septembre de l'année N

FIN DE LA FORMATION : Juin de l'année N+1 ou N+2 selon la durée du contrat

LIEU DE LA FORMATION : Lycée Professionnel Louis Couffignal – 47300 VILLENEUVE SUR LOT

COUT : Demande de prise en charge à effectuer auprès de l'OPCA de l'entreprise (organisme financeur)

 CDD ou CDI de 6 à 12 mois et jusqu'à 24 mois dans certaines conditions

- Exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale
- Rémunération en fonction de l'âge du salarié
- Prise en charge des frais de formation par l'OPCA de l'entreprise après accord préalable.

OBSERVATIONS : Le dossier administratif doit être envoyé à l'OPCA dans les 5 jours qui suivent la date de départ du contrat dans l'entreprise

PUBLICS concernés et PRE-REQUIS

Public issu de fin de cycle des collèges. Possibilité de passer le diplôme en un an pour les titulaires d'un CAP/BEP d'un autre domaine.

- ▶ Jeunes de moins de 26 ans ou adultes éligibles au Contrat de Professionnalisation *
- ▶ Public éligible au Congé Individuel de Formation

CONTENUS

Conforme au référentiel du CAP

Enseignement Professionnel technologique et scientifique

- Enseignement professionnel :
 - atelier
 - technologie
 - dessin industriel
- Mathématiques
- Sciences

Enseignement général, expression et ouverture sur le monde

- Expression française
- Anglais
- Education familiale et sociale
- Législation du travail

Voir détail en annexe

RENSEIGNEMENTS

Elisabeth LOPES, *Conseillère en Formation Continue*

Béatrice SIMON, *Assistante Commerciale*

 05 53 76 02 54  05 53 76 02 58

@ : greta.agenvalgaronne@ac-bordeaux.fr

Site internet : www.greta-avdg.fr

ANNEXE

PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES TACHES DU TITULAIRE DU CAP COB ALU

Les emplois occupés par le titulaire d'un CAP COB ALU correspondent soit à une spécialisation, soit à une relative polyvalence. Il est couramment appelé :

- ✗ Coupeur, façonnier, monteur techni-verrier, poseur
- ✗ Menuisier, menuisier métallique, menuisier métallique aluminium, menuisier PVC
- ✗ Fenêtrier, façadier, vérandaliste

Le secteur économique dans lequel il évolue correspond aux entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages à base de profilés industriels et de bardages en aluminium, et/ou en matériaux de synthèse et de panneaux avec ou sans encadrements incorporant des produits verriers.

Ces ouvrages participent aux fonctions d'éclairage naturel, d'isolation et de sécurité (ex : vitrine de magasin, vérandas, divisions intérieures fixes, parties légères d'enveloppes de bâtiment assurant le clos et le couvert)

Ils comprennent aussi des aménagements, des agencements et des décorations intérieures et extérieures (ex : miroirs et tableteries, mobilier, équipement de salle de bains, planchers, marches d'escalier, parois d'aquarium et hublots de piscines)

Le titulaire du CAP COB ALU trouve dans ce secteur des emplois correspondant à sa qualification est dans lequel il pourra être amené à :

- ✗ réaliser seul des travaux de base
- ✗ intervenir avec l'aide d'un autre CAP sur des ouvrages plus importants
- ✗ intervenir sur des chantiers de pose d'ouvrages simples
- ✗ participer à des travaux complexes dans le cadre d'une équipe commandée par un supérieur.

Les activités de ce professionnel peuvent s'exercer soit en atelier, soit sur un chantier.

- ▶ en atelier :
 - ✗ la découpe
 - ✗ l'usinage et le façonnage
 - ✗ l'assemblage
- ▶ sur chantier :
 - ✗ la manutention et le stockage
 - ✗ la mise en œuvre
 - ✗ la réparation, la maintenance et l'amélioration des ouvrages